



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1294>

2017 : Une Assemblée constituante ? Un gouvernement provisoire ?

- Notre Agenda républicain - Qu'est-ce-que la souveraineté populaire ? -



Date de mise en ligne : jeudi 12 janvier 2017

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Sitôt annoncée sa non-candidature à l'élection présidentielle de 2017, François Hollande s'est empressé d'affirmer qu'il allait gouverner comme si de rien n'était.

N'ayant plus à craindre une sanction électorale, Hollande s'est engagé (vis-à-vis de qui ?) à poursuivre à marche forcée, sous l'urgence d'Etat et jusqu'au bout de son mandat, la même politique désavouée par ses électeurs de 2012, celle des budgets 2016 et 2017 de soumission à Bruxelles.

Perdus pour perdus, on voit mal les députés de « droite » ou de « gauche » s'y opposer dans l'intérêt d'électeurs respectifs de plus en plus tentés par l'abstention vis-à-vis de candidats faisant allégeance à une Union Européenne dont les peuples se méfient très majoritairement.

Hollande poursuit implacablement la destruction des partis qui l'avaient élus en appliquant un programme intégralement anti-social, ouvertement contraire aux mandats des élus locaux, puis en imposant aux principales fédérations du Nord-Pas de Calais et de PACA de ne plus avoir d'élus régionaux de gauche.

Ainsi se crée les conditions d'une défaite majeure des partis de la courte majorité « hollandaise » de 2012. Les « primaires » ne peuvent qu'en confirmer l'effondrement électoral et militant...et annoncer une abstention massive aux prochaines élections législatives.

Pourtant le peuple ne pourra pas accepter sans réagir les conséquences sociales et politiques que les partis « de droite » se promettent partout d'aggraver encore.

Ainsi, la perspective d'une Assemblée Constituante répond à celle de l'explosion d'un mécontentement majeur et majoritaire d'un peuple que les élus ne prennent pas en compte.

Une telle Assemblée est toujours contemporaine d'un gouvernement provisoire chargé de régler dans l'urgence les problèmes quotidiens de la grande majorité du peuple et de protéger les délibérations de l'Assemblée Constituante.

Ceci est totalement hors de portée d'un président intérimaire au terme d'un mandat désavoué par la majorité des électeurs et, qui plus est, encore muni des pouvoirs régaliens et de représentation auprès d'une union européenne inspiratrice du même programme électoralement battu. La France est entrée dans une période d'incertitudes politiques.